

Domaine « Arts, lettres, langues »

Licence mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER)

Parcours « Anglais »-« Allemand »
Double licence

2024-2025

Domaine « Arts, lettres, langues »

Double licence mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER)

ATTENTION : Ce document est encore provisoire, revenez d'ici le 25 août pour obtenir toutes les informations actualisées sur les brochures de monolice.

N.B. Les deux brochures de monolice vous donneront toutes les informations complémentaires sur le contenu des cours et les bibliographies.

PRÉSENTATION DE LA DOUBLE LICENCE ET DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES GERMANIQUES 3

PARCOURS « ALLEMAND » LLCER 11

MAQUETTES DU PARCOURS « ALLEMAND

LICENCE, MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

1^{ÈRE} ANNEE

2^{ÈME} ANNEE

3^{ÈME} ANNEE

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (partie allemande)

PARCOURS « ANGLAIS » LLCER 42

PRESENTATION DE LA DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ALLEMAND

FORMATION

La double licence « Anglais-Allemand » est un cursus bi-disciplinaire dont les enseignements sont assurés à Sorbonne Université par les UFR d'études anglophones et d'études germaniques et nordiques. La formation conduit aux licences « Anglais » et « Allemand » de la mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » de Sorbonne Université.

La formation vise un développement équilibré des compétences dans les deux langues (écrit/oral, compréhension/ expression), ainsi qu'une connaissance approfondie de la linguistique, de la littérature, de l'histoire et de la culture des pays concernés. Les approches comparatives interculturelles sont prévues à l'intérieur des enseignements fondamentaux d'allemand et/ou d'anglais ; elles permettent de développer, au-delà des qualifications linguistiques de base, les compétences interculturelles indispensables dans de nombreux domaines des relations entre la France et ces espaces et entre les espaces anglophone et germanophone. C'est pourquoi des approches comparatives ou transnationales seront proposées aux étudiants suivant cette formation.

DOMAINES PROFESSIONNELS :

Cette formation offre des possibilités variées d'insertion dans le monde du travail. D'une part les métiers de l'enseignement, étant donné en particulier le développement des classes bilingues (deux langues vivantes dès la 6^e). D'autre part, ce cursus fournit une assise large et solide pour s'orienter, à l'issue des trois années de formation de la Licence, vers les **domaines professionnels de la culture** et des médias, au niveau local, régional, voire dans des organismes nationaux, bi-nationaux ou européens (métiers de la communication, traduction, journalisme spécialisé, échanges interculturels, tourisme, coopération européenne, bibliothèques, musées et instituts culturels, etc.). De plus, étant donné la solidité de la formation et son ouverture, elle offre des débouchés notamment dans les domaines de l'édition, du journalisme, des métiers de la culture. Elle enrichit le cursus d'étudiants qui, ne sachant pas encore exactement vers laquelle des deux disciplines s'orienter, bénéficieront ainsi d'une formation solide.

POURSUITE D'ÉTUDES :

La Licence ouvre également les portes de **formations complémentaires de haut niveau**, dans le cycle « M », voire « D ». Les étudiants peuvent poursuivre la formation en master, soit dans un master d'études anglophones, soit dans un master d'études germanophones, notamment un master « métiers de la culture ».

À ce niveau, des séjours à l'étranger sont possibles et souhaités.

NB : une bourse Erasmus n'est attribuée qu'une fois à un étudiant ; un séjour dans un pays de chacune des deux langues est éventuellement possible si les séjours sont immédiatement consécutifs.

RESPONSABLES DU CURSUS :

- A l'UFR d'Études Germaniques : Sylvie Arlaud (sylvie.arlaud@sorbonne-universite.fr)
- A l'UFR d'Anglais : Carolin Gorgen (carolin.gorgen@sorbonne-universite.fr)

PRÉSENTATION DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES GERMANIQUES

Directeur de l'UFR : M. Olivier Agard, Professeur

Directeur et directrice adjoints : Mme Frédérique Toudoire-Surlapierre, Professeure
Mme Sandrine Maufroy, Maîtresse de Conférences

Directeur adjoint délégué : M. Luc Bergmans, Maître de Conférences

Responsables du parcours « Allemand LLCER » : Mme Delphine Choffat, MCF - delphine.choffat@sorbonne-universite.fr et M. Dominique Dias, MCF - ddias@outlook.de
(Merci d'adresser vos messages aux deux enseignant.e.s à la fois !)

Responsable du parcours « Traduction franco-allemande » : Mme Delphine Choffat, MCF - delphine.choffat@sorbonne-universite.fr

Responsable du parcours « Allemand pour grands débutants » : Mme Delphine Pasques, PR-
delphine.pasques@gmail.com et M. Thomas Sähn, MCF - thomas.sahn@sorbonne-universite.fr (Merci d'adresser vos messages aux deux enseignant.e.s à la fois !)

Responsable des options (LANSAD) d'allemand et référente du SIAL pour l'allemand et le yiddish : Mme Séverine Adam, MCF - severine.adam@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Lettres modernes – Allemand » : M. Eric Chevrel, MCF - eric.chevrel@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) des doubles licences « Anglais – Allemand » et « Allemand – Néerlandais » : Mme Sylvie Arlaud, MCF - sylvie.arlaud@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Allemand – Histoire » : Mme Sylvaine Gombeaud, MCF - sylvaine.gombeaud@wanadoo.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Sciences – Allemand » : Mme Anne- Laure Briatte, MCF - anne-laure.briatte@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Philosophie-Allemand » : Mme Léa Barbisan, MCF - lea.barbisan@gmail.com

Responsable (pour l'allemand) de la licence « Études centre-européennes » (allemand + langue slave) : Mme Séverine Adam, MCF - severine.adam@sorbonne-universite.fr

Responsable du programme d'études PEA et des échanges Erasmus : M. Olivier Duplâtre, MCF HDR - olivier.duplatre@sorbonne-universite.fr

Responsable du tutorat : Mme Claire Aslangul, MCF - claire.aslangul@yahoo.fr

Référente égalité et lutte contre les discriminations : Mme Astrid Guillaume, MCF HDR - astrid.guillaume@sorbonne-universite.fr

Heures et jour de réception des enseignantes et des enseignants : se renseigner auprès du secrétariat.

Responsables par année de Licence

(parcours de mono-licence, doubles licences, majeure/mineure confondus)

Licence 1^{ère} année : Mme Delphine Choffat, MCF - delphine.choffat@sorbonne-universite.fr

Licence 2^{ème} année : Mme Valérie Carré, PR - valerie.carre@sorbonne-universite.fr

Licence 3^{ème} année : Mme Séverine Adam, MCF - severine.adam@sorbonne-universite.fr

Liste des cursus incluant l'allemand (non débutant) au niveau de la Licence

Pour plus de détails : se reporter aux brochures spécifiques

Parcours « Allemand » - possibilité en 3^{ème} année de licence d'allemand de choisir l'option FLE (UFR de Langue française ; cf. ci-dessous)

Parcours « Allemand », option « Santé » (Licence Accès Santé)

Parcours « Traduction franco-allemande »

Licence « Allemand pour Débutants »

Double Licence « Lettres modernes - Allemand »

Double licence « Anglais - Allemand »

Double licence « Histoire - Allemand »

Double Licence « Sciences - Allemand »

Double Licence « Philosophie-Allemand »

Double Licence « Allemand - Néerlandais »

Licence « Études centre-européennes » (allemand + langue slave)

Majeure « allemand » / Mineure « langues nordiques » - « Majeure « langues nordiques » / Mineure « allemand »

Majeure « allemand » / Mineure « néerlandais » - Majeure « néerlandais » / Mineure « allemand »

Secrétariat de l'UFR

Centre Universitaire Malesherbes - 108 boulevard Malesherbes - 75850 Paris cedex 17

Courriel : etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Bureau 307 : tél. 01 43 18 41 41

Bureau 311 : tél. 01 43 18 41 42

Horaires d'ouverture : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 - secrétariat fermé le vendredi après-midi

Note à l'attention des étudiantes et des étudiants de l'UFR

provenant d'un pays hors Europe

Délivrance d'attestation d'assiduité aux TD pour le renouvellement de la carte de séjour

Lors du renouvellement annuel de la carte de séjour par la Préfecture, l'UFR peut délivrer une attestation d'assiduité aux TD après consultation de l'équipe enseignante et vérification. L'étudiante ou l'étudiant doit contacter l'UFR **dès réception de la date de convocation à la Préfecture** pour demander ce document officiel. **Aucune attestation ne pourra être délivrée dans un délai de moins de 15 jours avant le RV avec la Préfecture.**

Du bon usage des courriers électroniques: bonnes pratiques

- Évitez d'utiliser un surnom ou un nom d'emprunt dans votre adresse mail de façon à ce que vous soyez immédiatement identifiable par le destinataire de votre message.
- Pensez à consulter régulièrement en plus de votre messagerie habituelle votre messagerie étudiante. Il est d'ailleurs possible de connecter la messagerie étudiante Sorbonne avec votre messagerie personnelle.
- Lorsque vous envoyez un document en pièce jointe, accompagnez-le d'un message explicatif, même bref. N'envoyez pas de message sans texte.
- Dans la mesure du possible, anticipez vos questions et respectez des horaires raisonnables lorsque vous envoyez vos messages : vos enseignant.e.s ne sont pas tenu.e.s de répondre un dimanche soir à une question concernant un problème pour le lundi.
- N'envoyez pas de manière séparée le même message à plusieurs enseignant.e.s: pour éviter les pertes de temps dans le traitement des messages et les doublons de réponses, il est préférable de faire un seul envoi en mettant en copie le ou les enseignants également concernés.
- Si vous avez plusieurs questions, regroupez-les dans un seul message.
- Lorsque vous optez pour des destinataires multiples, assurez-vous que tous sont bien concernés par le problème afin d'éviter de surcharger inutilement les messageries.
- Et bien sûr, faites preuve de courtoisie!

CHARTRE des étudiant.e.s et enseignant.e/s de l'UFR

(adoptée par le conseil de l'UFR du 11 juin 2019)

Faire des études supérieures, c'est avoir la chance d'acquérir une large culture et de solides méthodes de travail, de s'épanouir personnellement dans le monde du savoir et de la réflexion, ainsi que de préciser ses projets professionnels.

Les étudiantes et les étudiants s'inscrivent à l'UFR d'études germaniques et nordiques pour découvrir ou approfondir d'autres langues et cultures, développer leurs compétences critiques, analytiques, argumentatives, ainsi que parfaire leur expression orale et écrite. Ces apprentissages nécessitent beaucoup de temps : du temps pour lire, pour réfléchir, pour écrire, pour développer ses propres centres d'intérêt. Les étudiantes et les étudiants s'engagent à consacrer le temps nécessaire à l'acquisition de ces compétences.

Les étudiantes et les étudiants ont besoin de temps, mais aussi de stimulations, de conseils, de directions, d'échanges et d'évaluations de la part des enseignantes et des enseignants, qui s'engagent à soutenir les étudiantes et des étudiants dans leurs objectifs universitaires et professionnels et à leur permettre de s'épanouir dans leurs études.

L'UFR est une communauté réunissant étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, ainsi que les personnels administratifs, dont le fonctionnement repose sur la participation de chacune et de chacun. Les étudiantes et les étudiants sont amené(e)s à approfondir une ou plusieurs langues, la linguistique, la littérature, la philosophie, l'histoire, et plus généralement la culture d'hier et d'aujourd'hui. Les étudiantes et les étudiants s'investissent dans les cours

et séminaires qui leur sont proposés, se tiennent informé(e)s de la vie culturelle, politique et sociale de l'aire linguistique de spécialité et développent leurs propres centres d'intérêt dans ces domaines. L'UFR est un lieu ouvert sur la culture et sur l'échange : de nombreuses manifestations culturelles y sont proposées, auxquelles les étudiantes et les étudiants sont encouragé(e)s à participer ; les étudiantes et les étudiants sont également invité(e)s à prendre des initiatives pour proposer des manifestations de leur choix.

Les principales compétences qui seront acquises au terme du cursus universitaire, tel qu'il est proposé à l'UFR d'études germaniques et nordiques, sont les suivantes :

→ **Compétences d'observation et de compréhension**

Le travail sur la langue permet d'accéder rapidement au sens des discours écrits ou oraux, d'en avoir une compréhension précise.

→ **Compétences d'interprétation et de jugement**

Tout type de document ou de discours doit pouvoir être contextualisé, restitué et analysé avec esprit critique.

→ **Compétences d'expression**

Tous les types de communication sont abordés et mis en pratique, à travers différents supports. Les compétences d'expression sont au centre des apprentissages proposés par notre UFR.

→ **Compétences de créativité**

Les compétences orales et écrites, acquises et perfectionnées pendant les études dans des domaines culturels très variés, en lien avec l'actualité ou des périodes historiques plus ou moins éloignées, permettent le développement de la sensibilité, de l'empathie et de la créativité.

→ **Compétences sociales**

La participation sociale et culturelle à la vie de l'UFR favorise l'écoute mutuelle, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.

Informations concernant la pré-rentrée pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de 1^{re} année (Licence et Double Licence)

Consultez régulièrement les informations en ligne sur le site de la Faculté des Lettres (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2023-2024>) et sur l'ENT.

Les réunions de pré-rentrée auront lieu le **lundi 10 septembre 2024**, en présentiel. Le programme détaillé sera publié sur le site de la Faculté des Lettres.

Le **stage de pré-rentrée, qui est obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants du parcours « **Allemand** », du parcours « **Traduction franco-allemande** » et pour les étudiantes et les étudiants des **doubles licences**, aura lieu du **10 au 13 septembre 2024 inclus** en présentiel. Le planning provisoire sera mis prochainement en ligne sur la plateforme de documentation moodle de l'UFR d'Etudes germaniques et nordiques (rubrique *Actualités*). Vous n'avez pas besoin d'identifiants pour y accéder.

<https://moodle-lettres.sorbonne-universite.fr/moodle-2023/mod/folder/view.php?id=11193>

A partir de fin août-début septembre, vous trouverez également sur cette plateforme et sur l'ENT les emplois du temps et la brochure actualisée.

Inscriptions pédagogiques (IP)

Les groupes de TD, ainsi que les groupes de TD de phonétique, seront établis durant le stage de pré-rentrée. Au terme de cette répartition, les étudiantes et les étudiants pourront finaliser leurs inscriptions pédagogiques dans les TD pour l'année 2024-2025.

Pour s'inscrire aux enseignements des semestres impairs (1, 3, 5), se connecter à l'ENT ETUDIANT- <https://ent.sorbonne-universite.fr>: Onglet Scolarité/ IP

Formation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Doubles licences et licences majeure/mineure L2 et L3	10 septembre à 10h	début octobre
Licences 2 et DU 2	10 septembre à 15h	début octobre
Licences 3 et DU 3	11 septembre à 15h	début octobre
Doubles licences et licences majeure/mineure L1	12 septembre à 10h	début octobre
Licences 1 et DU 1	12 septembre à 15h	début octobre

En **janvier / février 2025** : inscription en ligne aux semestres pairs. De plus amples informations seront fournies dans l'ENT étudiant.

Début des enseignements : CM + TD : Lundi 16 septembre 2024

Parcours orthodidacte

Référent : Olivier Duplâtre
olivier.duplatre@sorbonne-universite.fr

1. Présentation

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désireuses de se perfectionner en français : elle a pour objectif l'éradication des erreurs qui apparaissent dans les lettres, courriels, rapports, etc. et qui peuvent porter préjudice à la crédibilité des étudiantes et étudiants ou des candidates ou candidats à un emploi.

La formation commence par un test de 140 questions à seule fin de déterminer le niveau de l'étudiante ou de l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant dispose de 15 secondes pour répondre à chaque question. En fonction des réponses, l'étudiante ou l'étudiant sera affecté.e au niveau 1, 2, 3 ou 4 ; un parcours personnalisé lui sera alors proposé.

La formation débute par ses exercices portant sur les différentes séquences de chaque niveau, le but étant de valider le niveau 4 ou, au moins, d'effectuer l'intégralité du parcours.

Voici les points abordés :

- Orthographe
- Conjugaison
- Concordance des temps
- Sens des mots
- Anglicismes
- Sigles
- Pléonasmes
- Emplois fautifs
- Emplois critiqués

Quels sont les avantages de cette formation ?

- Les exercices sont variés et adaptés au niveau de l'apprenant
- Orthodidacte est simple à utiliser
- L'étudiant peut travailler à son rythme
- Chaque exercice est précédé d'une brève leçon
- Chaque erreur est expliquée
- Enfin, orthodidacte permet aux étudiants de mesurer leur progression à l'aide de statistiques portant sur les thèmes abordés.

2. Modalités

Ce parcours est réservé aux étudiantes et étudiants de 1^{re} année inscrits en licence ou dans l'une des doubles licences incluant l'allemand.

Il est facultatif, mais vivement conseillé.

Un bonus sera accordé au 2^e semestre aux étudiants ayant réalisé la totalité de leur parcours.

La date limite pour effectuer ce parcours est le **30 avril**.

Aucune démarche n'est à effectuer. Les étudiants seront directement inscrits et pourront accéder à leur compte orthodidacte

Bon à savoir: la réalisation du parcours Orthodidacte permet d'améliorer la moyenne globale obtenue à l'UE1 de 0,25 points.

**Licence mention « Langues,
littératures et
civilisations étrangères et régionales
» (LLCER)**

« Allemand »

Dans le parcours « Anglais-Allemand »

Structure, programmes

Licence 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années

Maquettes du parcours « Allemand » de la bi-licence « Allemand-Anglais »

Licence, mention « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales »

1^{ère} année

Les étudiants de la double licence doivent choisir deux blocs parmi les trois blocs proposés : littérature, civilisation et culture (en ayant étudié chacun des blocs sur l'année et en fonction des compatibilités d'emploi du temps)

Tutorat : mise en place courant octobre. Le tutorat est **obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants de la **1^{ère} année de la Licence d'allemand LLCER** ; tutorat en grammaire / traduction (1h30 / sem.), en littérature (1h30 / sem.) et en civilisation (1h30 / sem.).

Semestre 1 (1SLA011)

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7ECTS coef. 7	<p style="text-align: center;">Langue et Linguistique allemande (LU1AL11F)</p> <p>- L1GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)</p> <p>- L1GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : initiation - Compétence orale</p>	<p>1h CM Grammaire 1h30 TD Grammaire 1h TD Phonétique</p> <p>1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> Atelier de lecture à voix haute</p> <p>Resp. UE : M. Sähn, MCF</p>
	Deux blocs au choix entre « Littérature », « Histoire et civilisation » et « Culture ».	L'étudiant devra avoir étudié chacun des blocs sur l'année.
3 ECTS coef. 3	<p style="text-align: center;">Littératures de langue allemande. Une initiation (LU2AL11F)</p>	<p>1h CM Les littératures de langue allemande après 1945</p> <p>1h30 TD Les grands textes de la littérature allemande au XXe siècle</p> <p>Resp. UE : M. Darras, MCF</p>

3 ECTS coef. 3	Histoire et civilisation (LU3AL11F)	1h CM Repères historiques et culturels 2h TD Découverte de textes et documents Resp. : Mme Gombeaud, MCF
3 ECTS Coef. 3	CULTURE (LU5AL11F)	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. UE : Mme Carré, PR
2 ECTS coef. 2	Méthodologie (LU4AL11F)	1h30 TD Étudier les pays germanophones : approches et outils Resp. UE : M. Chevrel, MCF

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

Semestre 2 (2SLA011)

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL21F) - L2GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1) - L2GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : initiation - Compétence orale	1h CM Syntaxe contrastive 1h30 TD Grammaire 1h TD Prosodie 1h30 TD Thème d'imitation 1h TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> Atelier de lecture à voix haute Resp. UE : M. Sähn, MCF
	Deux blocs au choix entre « Littérature », « Histoire et civilisation » et « Culture ».	L'étudiant devra avoir étudié chacun des blocs sur l'année.
3 ECTS coef. 3	Littératures de langue allemande. Une initiation (LU2AL21F)	1h CM Les littératures de langue allemande au XIXème siècle 1h30 TD Les œuvres majeures de la littérature allemande au XIXème siècle Resp. UE : M. Darras, MCF
3 ECTS coef. 3	Histoire et civilisation (LU3AL21F)	1h CM Espaces et enjeux (géo)politiques 2h TD Les acteurs politiques et sociaux Resp. UE : Mme Briatte, MCF

3 ECTS Coef. 3	CULTURE (LU5AL21F)	1h CM Histoire des arts 1h30 TD Histoire de la peinture Resp. UE : Mme Carré, PR
2 ECTS coef. 2	Méthodologie (LU4AL21F)	1h30 TD Étudier les pays germanophones : approches et outils Resp. UE : M. Chevrel, MCF

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire

2^{ème} année

En 2^{ème} année, les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent l'EC1 (langue et linguistique) + 2 blocs disciplinaires (au choix parmi les quatre blocs : littérature, civilisation, histoire des idées et culture).

Semestre 3 (3SLA011)

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL31F) - L3GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L3GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : perfectionnement - Compétence orale	1h CM Grammaire 1h30 TD Grammaire 1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp. : M. Duplâtre, MCF
4 ECTS coef. 4	AU CHOIX 2 EC parmi LU2AL31F, LU3AL31F et LU4AL31F et LU5AL31F Littératures de langue allemande. Genres et périodes (LU2AL31F)	<u>1h30 Séminaire 1 :</u> <u>1h30 Séminaire 2 :</u> Resp. UE : Mme Le Moël, PR
4 ECTS coef. 4	Histoire et civilisation (LU3AL31F)	1h CM et 1h30 TD : Le long XIXe siècle. Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918 Resp. UE : Mme Briatte, MCF
4 ECTS	Histoire des idées allemandes	1h CM

coef. 4	(LU4AL31F)	1h30 TD Resp. UE : M. Agard, PR
4 ECTS Coef.4	Culture (LU5AL31F)	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. UE : Mme Carré, PR

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

* Au cours des semestres L3, L4, L5 et L6, l'étudiant devra avoir choisi au moins une fois un E.C. de littérature, de civilisation, culture et d'histoire des idées.

Semestre 4 : (4SLA011)

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL41F) - L4GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L4GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : perfectionnement - Compétence orale	1h CM Linguistique 1h30 TD Grammaire 1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp. : M. Duplâtre, MCF
4 ECTS coef. 4	AU CHOIX 2 EC parmi LU2AL41F, LU3AL41F et LU4AL41F et LU5AL41F Littératures de langue allemande. Genres et périodes (LU2AL41F)	<u>1h30 Séminaire 1</u> : Représentations de la femme dans le théâtre du Sturm und Drang. Enjeux esthétiques et sociétaux <u>1h30 Séminaire 2</u> : Visions de Rome dans la littérature allemande de Goethe à Rilke Resp. UE : Mme Le Moël, PR
4 ECTS coef. 4	Histoire et civilisation (LU3AL41F)	1h CM et 1h30 TD : De la démocratie à la dictature : l'Allemagne de 1918 à 1945 Resp. UE : Mme Carré, PR
4 ECTS coef. 4	Histoire des idées allemandes (LU4AL41F)	1h CM 1h30 TD Resp. UE : M. Agard, PR
4 ECTS Coef.4	Culture (LU5AL41F)	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. UE : Mme Carré, PR

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

* Au cours des semestres L3, L4, L5 et L6, l'étudiant devra avoir choisi au moins une fois un E.C. de littérature, de civilisation, culture et d'histoire des idées.

3ème année

En 3^{ème} année, les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent l'EC1 (langue et linguistique, en choisissant soit la linguistique moderne soit la linguistique historique) + 2 blocs disciplinaires (au choix parmi les quatre blocs : littérature, civilisation, histoire des idées et culture, soit un bloc complet et un demi-bloc).

- **Profil « littérature »** (recommandé pour la bi-licence « Allemand/Lettres Modernes ») : GNLIAL en entier (« option dominante ») et (au choix) GNCIAL

« Les Temps modernes » (CM+TD) ou « L'Allemagne contemporaine » (CM+TD) ou GNHIAL Histoire des idées (CM+TD) ou « Culture »

- **Profil « civilisation »** (obligatoire pour la bi-licence « Allemand/Histoire ») : GNCIAL en entier (« option dominante ») et (au choix) une combinaison CM/séminaire de GNLIAL ou Histoire des idées L5GNHIAL (CM+TD) ou « Culture »

- **Profil « histoire des idées »** (obligatoire pour la bi-licence « Allemand/Philosophie ») : GNHIAL (« option dominante ») et une combinaison de 2 blocs au choix parmi les combinaisons suivantes : CM/séminaire de GNLIAL, (au choix) GNCIAL « Les Temps modernes » (CM+TD), « L'Allemagne contemporaine » (CM+TD), « Culture ».

- **Profil « culture »** : (voici plusieurs combinaisons possibles AU CHOIX) « culture », et au choix 2 des trois EC: Histoire des idées, CM/ séminaire en civilisation OU CM/ TD en littérature
« culture » et littérature (en entier)
« culture » et civilisation (en entier)

Semestre 5 ou semestre à l'étranger (semestres prévus à l'étranger : S5 ou S6 ou S5 et S6) : (5SLA011)

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

*Au cours des semestres L3, L4, L5 et L6, l'étudiant devra avoir choisi au moins une fois un E.C. de littérature, de civilisation, cultur et d'histoire des idées.

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	<p>Langue et Linguistique allemande (LU1AL51F)</p> <p>- L5GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) - Linguistique moderne - Histoire de la langue - Compétences grammaticales</p> <p>- L5GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) : - Maîtrise de la traduction - Compétence orale</p>	<p>1h TD Compétences grammaticales</p> <p>Au choix : 1h CM Linguistique moderne 1h TD Linguistique moderne</p> <p><u>Ou :</u> 1h CM Linguistique historique 1h TD Lecture des textes médiévaux</p> <p>1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre</p> <p>Resp.: Mme Adam, MCF</p>
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3	<p>AU CHOIX* 2 EC parmi LU2AL51F, LU3AL51F et LU4AL51F et LU5AL51F en combinant une option dominante (tous les enseignements de l'EC : 5 ECTS) et une option complémentaire à 3 ECTS (au choix 1CM et 1 TD/ séminaire proposés dans l'EC):</p> <p>Littératures de langue allemande. Méthodes et approches (LU2AL51F)</p> <p>L5GNLIAL</p>	<p>1h CM1 La Grèce et le philhellénisme dans la littérature allemande 1h CM2 La nouvelle de langue allemande autour de 1800 1h30 Séminaire 1 : Venedig-Gedichte in der deutschsprachigen Literatur 1h30 Séminaire 2 1933-Gertrud Kolmar</p> <p>Resp. UE : M. Banoun, PR</p>
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3	<p>Histoire et civilisation (LU3AL51F)</p> <p>L5GNCIAL</p>	<p>1h CM1 et 1h TD1 : De la Réforme à la Guerre de Trente ans. Histoire de la foi et géographie de la religion dans les pays germaniques (1517-1648)</p> <p>1h CM2 et 1h TD2 : Les mutations de la société ouest-allemande de 1945 à nos jours</p> <p>Resp. UE : Mme Miard-Delacroix, PR</p>

<p>5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3</p>	<p>Histoire des idées allemandes (LU4AL51F)</p> <p>L5GNHIAL</p>	<p>1h CM 1h30 TD Resp. UE : M. Agard, PR</p>
<p>5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3</p>	<p>Culture (LU5AL51 F)</p>	<p>1h CM Histoire des arts (histoire culturelle de l'opéra allemand)</p> <p>1h30 TD Histoire des arts 1h30 TD Théories de la culture Resp. UE : Mme Carré, PR</p>

**Semestre 6 ou semestre à l'étranger (semestres prévus à l'étranger : S5
ou S6 ou S5 et S6)
(6SLA011)**

15 ECTS / coef	Unité d'enseignement 1	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	<p>Langue et Linguistique allemande (LU1AL61F)</p> <p>- L6GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) - Linguistique moderne - Histoire de la langue - Compétences grammaticales</p> <p>- L6GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) : - Maîtrise de la traduction - Compétence orale</p>	<p>1h TD Compétences grammaticales Au choix : 1h CM Linguistique moderne 1h TD Linguistique moderne Ou : 1h CM Linguistique historique 1h TD Lecture des textes médiévaux</p> <p>1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp.: Mme Adam, MCF</p>
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3	<p>AU CHOIX* 2 EC parmi LU2AL61F, LU3AL61F et LU4AL61F et LU5AL61F en combinant une option dominante (tous les enseignements de l'EC : 5 ECTS) et une option complémentaire à 3 ECTS (au choix 1CM et 1 TD/ séminaire proposés dans l'EC):</p> <p>Littératures de langue allemande. Méthodes et approches (LU2AL61F)</p> <p>L6GNLIAL</p>	<p>1h CM1 et 1h30 Séminaire 1 Littérature de langue allemande XX^e-XXI^e siècle et 'Literaturworkshop' autour de l'écrivaine en résidence, Emine Sevgi Özdamar Théories littéraires et catégories esthétiques 1h CM2 et 1h30 Séminaire 2 Introduction à la littérature baroque Resp. UE : M. Banoun, PR</p>
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3	<p>Histoire et civilisation (LU3AL61F)</p> <p>L6GNLIAL</p>	<p>1h CM1 et 1h TD1 : Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne : les pays germaniques dans le concert européen (1648-1815) 1h CM2 et 1h TD2 : La société en RDA entre utopie et réalité (1949-1990) Resp. UE : Mme Miard-Delacroix, PR</p>
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS	<p>Histoire des idées allemandes (LU4AL61F)</p>	<p>1h CM et 1h30 TD La polarité Orient/Occident au début du siècle en Allemagne : Weber et Troeltsch Resp. UE : M. Agard, PR</p>

coef. 5 et 3	L6GNHIAL	
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS coef. 5 et 3	Culture (LU5AL61 F)	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Stage long (les étudiants de bi-licence sont dispensés du stage long) Resp. UE : Mme Carré, PR

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

*Au cours des semestres L3, L4, L5 et L6, l'étudiant devra avoir choisi au moins une fois un E.C. de littérature, de civilisation, de culture et d'histoire des idées.

Tous les cours d'études germaniques ont lieu au Campus Malesherbes !

Sur le détail des cours de la partie allemande veuillez consulter la brochure de monolice
licence LLCER Études germaniques
(actualisée sous peu sur le site de l'UFR d'études germaniques)

MODALITES DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2024-2025

CC = Contrôle continu

CCI = Contrôle continu intégral

CT = Contrôle terminal

Vérifier avec les MCC sur la brochure de mono-licence !

Modes d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Attention : Cette partie est à lire avec grande attention car elle vous sera très utile au moment des examens, notamment le passage concernant les rattrapages.

On distingue trois modes d'évaluation en vigueur (cf. pour plus de détails le « Cadre général des MCC 2024-2025 », qui sera accessible sur l'ENT)

- **Le CCI ou Contrôle Continu Intégral** : il est composé d'épreuves réparties au cours du semestre. L'évaluation repose sur plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière, Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage lors de la session de fin juin.
Un étudiant ou une étudiante dispensé(e) d'assiduité, et n'ayant pas pu, sur justificatifs acceptés par son UFR, participer à la dernière évaluation du semestre, se verra offrir la possibilité de repasser cet examen : les modalités de cette épreuve sont fixées par l'enseignant(e) ;
- **Le CM ou Contrôle Mixte** : il est composé d'épreuves qui ont lieu au cours du semestre (dans le cadre des cours ou des TD) et d'un examen qui se déroule durant la session initiale (période d'examens de janvier et mai). Les matières évaluées font l'objet d'un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin)
- **Le CT ou Contrôle Terminal** : une seule épreuve par matière ou groupe de matières a lieu à l'issue du semestre durant la session initiale (période d'examens de janvier et mai). Il y a un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin).

Important : les « mineures » doivent être évaluées sous le régime du CCI.

Le contrôle continu intégral (CCI) et le contrôle mixte

L'étudiant ou l'étudiante inscrit(e) sous le régime du Contrôle Continu Intégral (CCI) est évalué(e) durant le semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. En CCI, les contrôles ont lieu entièrement pendant le semestre y compris, à la dernière séance, pour les étudiantes et étudiants salarié(e)s ou

dispensé(e)s de CC. Les cours soumis au CCI ne sont pas concernés par la semaine de révisions tutorée (cf. *infra*).

Le contrôle mixte combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT).

Le CCI et le contrôle mixte impliquent l'assiduité de l'étudiante ou l'étudiant à tout ou partie des enseignements, selon les modalités précisées dans les MCC de Licence.

Les enseignements non fondamentaux (ou optionnels) (voir la liste dans les MCC des UFR) sont évalués uniquement par le CCI.

Pour tous les enseignements en CCI, il appartient aux étudiantes et aux étudiants dispensé(e)s d'assiduité de s'informer de la date d'examen (final), qui aura lieu pendant une séance en fin de semestre.

Le contrôle terminal (CT)

L'étudiant ou l'étudiante inscrit(e) sous le régime du Contrôle terminal (CT) est évalué par une seule épreuve d'examen à l'issue du semestre. Les copies d'examen sont remises aux correcteurs sous anonymat.

Organisation des examens

En licence, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

La session de rattrapage, organisée à l'issue de l'année universitaire, porte sur les enseignements des deux semestres. Les épreuves se déroulent sous forme d'oral.

Quand se présenter au rattrapage ?

Lorsqu'une UE (« unité d'enseignement ») comprend plusieurs EC (« éléments constitutifs », c'est-à-dire plusieurs enseignements différents), l'UE est validée lorsque la moyenne des EC est égale ou supérieure à 10 (selon les coefficients en vigueur). Il n'est donc pas nécessaire d'avoir la moyenne à chaque EC pour valider l'UE. En revanche, si l'UE n'est pas validée, les notes d'EC supérieures ou égales à 10 sont conservées, mais les notes d'EC inférieures à 10 ne sont pas conservées : il faut passer les oraux de rattrapage pour ces EC.

Pour résumer :

Lorsque l'UE est obtenue, on ne repasse pas l'EC dont la note est inférieure à 10.

Lorsque l'UE n'est pas obtenue, l'étudiante ou l'étudiant est tenu(e) de repasser les épreuves des EC dont la note est inférieure à 10. Les notes supérieures ou égales à 10 sont conservées ; les notes inférieures à 10 ne sont jamais conservées. Si l'étudiant ou l'étudiante qui a une note inférieure à 10 ne se présente pas à la session de rattrapage, il aura 0 pour cet enseignement.

Un calendrier des oraux de rattrapage vous sera envoyé (et mis en ligne sur l'ENT) à la mi- juin 2023, pour une session de rattrapage qui aura lieu du 24 au 2 juillet 2023. Les étudiant(e)s contactent directement les enseignant(e)s pour s'inscrire aux oraux avec eux. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée.

Les étudiantes et les étudiants germanistes de 2ème année de Licence ayant obtenu une bourse de DAAD leur permettant de passer 5 mois dans une université allemande pourront bénéficier de l'équivalence globale du 1er semestre.

Une semaine de révisions avant les examens

Pour les étudiantes et les étudiants en Licence, la dernière semaine d'enseignements de chaque semestre se consacrera aux cours de révision ou de rappel méthodologique. Elle exclura tout cours nouveau. Ce dispositif **ne concerne pas les matières soumises au Contrôle continu intégral (CCI)**, ni le cursus master.

La semaine de révisions tutorées n'est pas obligatoire, c'est-à-dire qu'il n'y aura aucun contrôle d'assiduité ni aucun contrôle durant la semaine, intégralement consacrée aux révisions tutorées. L'étudiant ou l'étudiante, le ou la stagiaire de la formation professionnelle continue, a la liberté de réviser seul(e) sans bénéficier du soutien pédagogique organisé par la faculté des Lettres de Sorbonne Université. Ce dispositif ne concerne que le cursus Licence et les matières évaluées en contrôle terminal ou en contrôle mixte.

Consultation des copies d'examen

Les étudiantes et les étudiants peuvent consulter leurs copies d'examen jusqu'à deux semaines après le début du semestre 2, pour la session de janvier (semestre 1), et deux semaines après la fin de la session d'examen de mai (semestre 2). La consultation des copies d'examen n'est possible qu'en présence d'une enseignante ou d'un enseignant, la correctrice ou le correcteur de la copie ou un(e) collègue ayant enseigné dans la même UE au même semestre, et s'effectue à une date fixée d'un commun accord avec l'enseignant dans un délai raisonnable. Passés ces délais, la consultation des copies d'examen n'est plus possible.

Le plagiat à l'université et à l'UFR d'Études germaniques et nordiques

L'UFR d'Études germaniques et nordiques met en garde les étudiantes et les étudiants contre toute forme de plagiat et renvoie notamment à l'article 52 du règlement intérieur de l'université, consultable dans son intégralité à l'adresse suivante : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2019-11/Reglement-2.pdf> (sur le plagiat, cf. p. 14).

Article 52 : travaux des étudiants

Les étudiants de Sorbonne Université s'engagent, durant l'ensemble de leur cursus universitaire, à respecter les principes de l'honnêteté intellectuelle et à ne pas recourir, à l'oral comme dans leurs travaux écrits, au plagiat.

Le plagiat est constitué lorsqu'un étudiant rend ou présente un travail qu'il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu'il ne l'est pas. Il se caractérise soit par l'absence de citation d'un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d'un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l'on reprend les mots d'autrui mais également lorsqu'on lui emprunte ses idées.

Le plagiat constitue une atteinte grave aux règles du droit d'auteur. Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. Par conséquent, tout plagiat, y compris de documents issus de sources internet, pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales.

Les étudiantes et les étudiants inscrit(e)s en Licence d'allemand ou dans une double licence incluant l'allemand devront impérativement faire figurer **à la fin de tout travail écrit fait à la maison, la déclaration sur l'honneur suivante**, valable pour toutes les années de Licence, pour toutes les disciplines :

« Je, soussigné(e) Prénom Nom, atteste sur l'honneur que j'ai rédigé ce travail moi-même et sans recourir à d'autres sources ou outils que ceux que j'ai explicitement déclarés comme tels. Ce travail ne comporte pas de plagiat. Tous les développements repris d'une source extérieure, y compris une source électronique, sont cités entre guillemets avec un renvoi à la source dûment identifiée. Par ailleurs, ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date, signature manuscrite.

1. Contrôle mixte et Contrôle continu intégral

Le contrôle mixte combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT). Il est obligatoire dans les TD sauf indications contraires (cf. ci-après). Les épreuves de contrôle continu (CC) sont organisées durant les périodes d'enseignement, *i.e.* en dehors de la semaine de révisions tutorées. Les cours magistraux (CM) sont évalués en contrôle terminal (CT uniquement) durant la période des examens ; cf. ci-dessous 2.

Pour les cours en contrôle continu intégral (CCI), un examen final a lieu lors de la dernière séance de cours, qui peut avoir lieu durant la semaine de révisions tutorées. En outre, il n'y a pas de session de rattrapage, ce qui signifie que les notes obtenues en CCI ne sont pas reportées à la session de rattrapage.

Assiduité aux TD : Elle est obligatoire (sauf pour les étudiantes et les étudiants bénéficiant d'un régime spécial - cf. ci-dessous).

Après 3 absences non justifiées :

- la note **de CC sera de 0/20** ;
- si le TD n'est pas soumis au CC : l'étudiant sera déclaré « ABI », c'est-à-dire « absence injustifiée » et devra passer les examens de la session de rattrapage.

Pour être considéré(e) comme assidu(e), un étudiant ou une étudiante doit être présent(e) à tous les cours, ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

Ainsi, **trois absences injustifiées** au cours d'un semestre sont sanctionnées par l'attribution d'une **absence injustifiée équivalant à la note de 0 à la matière pour le semestre**. Toute convocation à participer à l'épreuve terminale correspondante, serait nulle et non avenue, la note éventuelle non prise en compte.

En revanche, trois absences justifiées au cours d'un semestre ouvrent la possibilité pour l'étudiant ou l'étudiante, le ou la stagiaire de la formation professionnelle continue, de demander à l'enseignant(e), le passage en dernière épreuve de CCI ou en examen (CM) selon les modalités d'évaluation de la matière.

Régimes spéciaux et dispense d'assiduité aux TD

Une dispense d'assiduité aux TD peut être accordée par le Directeur d'UFR aux stagiaires de la formation professionnelle continue ; aux étudiantes et étudiants engagé(e)s dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ; aux femmes enceintes ; aux étudiantes et étudiants chargé(e)s de famille, aux étudiantes et étudiants engagé(e)s dans plusieurs cursus (attention : les doubles licences ne sont pas des doubles cursus) ; aux étudiantes et étudiants avec handicap ; aux artistes et aux sportives et sportifs de haut niveau ; aux étudiantes et étudiants ayant le statut d'étudiant entrepreneur, aux étudiantes et étudiants

engagé(e)s dans la vie civique ; aux étudiantes et étudiants élu(e)s dans les Conseils. Ces étudiantes et ces étudiants doivent télécharger le formulaire de « demande de dispense d'assiduité » (disponible sur l'ENT), le remplir en indiquant précisément les codes concernés en cas de demande de dispense partielle et déposer leur demande avec justificatifs auprès du secrétariat de l'UFR un mois au plus tard après la date de la rentrée universitaire¹.

Lorsqu'une dispense d'assiduité aux TD est accordée, l'étudiante ou l'étudiant doit impérativement informer l'enseignante ou l'enseignant du cours concerné ainsi que la ou le responsable de l'UE, en transmettant par courriel une copie du formulaire de « demande de dispense d'assiduité » comportant la signature du Directeur de l'UFR.

L'étudiante ou l'étudiant dispensé(e) devra se faire inscrire sous le régime du CC aménagé par le secrétariat de son UFR, lors de la période consacrée aux IP. L'étudiante ou l'étudiant dispensé(e) est soumis(e) pour les matières demandées au seul régime du contrôle terminal.

Cela signifie que l'étudiante ou l'étudiant passe uniquement l'examen terminal, une « dispense d'assiduité aux TD » n'équivalant pas à une « dispense d'examen ».

¹ Sauf exception, les UE 6 et UE 7 ne rentrent pas dans le cadre des dispenses. Les étudiantes et les étudiants doivent choisir ces options en fonction de leurs disponibilités.

Licence 1^{ère} année : contrôle mixte et contrôle continu intégral

UE1

L1/L2GNLGAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)

TD de grammaire

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : deux à trois bilans intermédiaires, sous forme de devoirs sur table en temps limité (env. 30 minutes) prenant la forme d'exercices. Un DST / bilan toutes les 3 à 4 semaines. CC : moyenne des deux ou trois notes, 33 % de la note finale + CT (66%).

CC (33 %) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de phonétique / TD de prosodie

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : deux oraux au cours du semestre (moyenne des deux / 33 %)

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L1/L2GNTRAL : Traduction : initiation / Compétence orale

TD de thème (au S2 uniquement) :

Mode d'évaluation : contrôle mixte

CC sous forme de « mini-écrits » (15 à 20 minutes) à intervalles réguliers portant sur des structures traitées en cours + questions de vocabulaire.

CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de version :

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Travaux écrits en cours (sous forme de mini-devoirs d'une durée de 20 minutes env.) ou à la maison, à intervalles réguliers, portant sur des structures et techniques de transposition et / ou petit texte à traduire (33%) et un écrit final selon le tirage au sort (66%).

CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de compréhension de l'oral et expression orale :

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiants dispensés d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

ou Atelier de lecture à voix haute en allemand

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage.

Les notes obtenues au cours du semestre 1 reposent sur :
- l'assiduité et l'engagement,
- une épreuve organisée à la fin du semestre dans le cadre du TD (CCI).

Les notes obtenues au cours du semestre 2 reposent sur :
- l'assiduité et l'engagement,
- une présentation publique en fin de semestre.

UE2

L1/L2GNLIAL : Littératures de langue allemande. Une initiation

L1GNLIAL CM2 « Lire et comprendre la littérature »

Le CM est évalué sous forme d'un DM. L'évaluation est obligatoire pour les étudiantes et les étudiants du parcours Allemand LLCER et de la Double Licence Allemand-Lettres modernes, et facultative pour les autres étudiantes et étudiants. La note comptera dans la note de contrôle continu (en cas d'évaluation facultative, la note ne comptera que si elle améliore la note du CC).

L1GNLIAL TD : Les littératures de langue allemande après 1945

L2GNLIAL TD : Les œuvres majeures de la littérature allemande au XIXème siècle

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités complètes de CT.

UE3

L1/L2GNLIAL : Histoire et civilisation

L1GNLIAL TD : Histoire, images et culture de l'Allemagne des origines à l'Unification

L2GNLIAL TD : L'Allemagne contemporaine

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu : le CC comporte au moins un devoir sur table. D'autres travaux écrits et / ou oraux sont notés dans le cadre du CC.

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L1/L2GNAOAL : Méthodologie

TD « Étudier les pays germanophones : approches et outils » :

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux écrits et oraux seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD, l'examen final (1h30 écrit, comptant 50% de la note finale) se déroule, lui aussi, lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et les étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent passer l'examen final lors de la dernière séance). **UE5**

L1/L2 : Culture

L1/L2ALE2PC : CM et TD Histoire de la peinture allemande et autrichienne

Mode d'évaluation du TD : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Semestre 1 : un travail écrit (compte rendu portant sur l'institution culturelle découverte) et une note de participation.

Semestre 2 : CCI avec au moins deux travaux à rendre.

Note finale TD (50%) + CM évalué sous forme de contrôle terminal (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

Licence 2^{ème} année : contrôle mixte et contrôle continu intégral

UE1

L3/L4GNL GAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2)

TD de linguistique allemande

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L3/L4GNTRAL : Traduction : perfectionnement / Compétence orale

- TD de thème

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre.

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD de version

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD Compréhension de l'oral et expression orale

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

ou Atelier théâtre

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage

Les notes obtenues au cours du semestre 3 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- un travail oral ou écrit de réflexion sur le texte mis en scène,
- une présentation scénique en fin de semestre.

Les notes obtenues au cours du semestre 4 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- la représentation de fin de semestre.

UE2

L3/L4GNLIAL : Littératures de langue allemande. Genres et périodes.

L3GNLIAL Séminaire dirigé 1 : *Formes du récit bref au XIX^e siècle*

L3GNLIAL Séminaire dirigé 2 : *Maladie et littérature*

L4GNLIAL Séminaire dirigé 1 : *Vision de Rome dans la littérature allemande, de Goethe à Rilke*

L4GNLIAL Séminaire dirigé 2 : *Représentations de la femme dans le théâtre du Sturm und Drang.*

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux à rendre durant le semestre
CC (50%) + CT (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE3

L3/L4GNLIAL: Histoire et civilisation

L3GNLIAL TD : *Le long XIX^e siècle. Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918*

L4GNLIAL TD : *De la démocratie à la dictature nazie : l'Allemagne de 1918 à 1945*

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L3/L4GNLIAL : Histoire des idées allemandes

L3GNLIAL - TD : De Luther à Fichte, étude de documents

L4GNLIAL - TD : De Schopenhauer à Nietzsche

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE5

L3/L4 : Culture

L3/L4ALE2PC –TD histoire de la musique des pays de langue allemande +TD en lien avec le CM « histoire du cinéma »

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Semestre 3 : au moins deux travaux à rendre.

Semestre 4 : au moins deux travaux à rendre.

Note finale TD (50%) + CM évalué sous forme de contrôle terminal (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

Licence 3^{ème} année : contrôle mixte et contrôle continu intégral

UE1

L5/L6GNL GAL : Linguistique moderne / Histoire de la langue / Compétences grammaticales

(L5GNL GAL) TD Compétences grammaticales

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral

3 à 4 travaux écrits à intervalles réguliers (devoirs écrits préparés à la maison et/ou faits lors d'une séance en temps limité).

(CC 33 %) et un écrit final (CT 66 %).

Les évaluations et l'examen final sont organisés en TD. L'examen final a lieu lors de la dernière séance cours. Il n'y a pas de rattrapage pour ce TD ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage.

TD de Linguistique moderne : pas de contrôle continu. Évaluation uniquement en CT. Cf. ci-après les modalités de CT.

TD Introduction à la lecture du moyen-haut-allemand et à l'allemand médiéval : pas de contrôle continu. Évaluation uniquement en CT. Cf. ci-après les modalités de CT.

L5/L6GNTRAL : Maîtrise de la traduction / Compétence orale

- TD de thème

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre (semestre 5 et 6) (33 %) + un examen final écrit (66 %) CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD de version

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre (semestre 5 et 6) (33 %) + un examen final écrit (66 %) CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD Compréhension de l'oral et expression orale

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et les étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

UE2

L5/L6GNLIAL : Littératures de langue allemande. Approches et méthodes

L5GNLIAL Séminaire 1 :

L5GNLIAL Séminaire 2

L6GNLIAL TD 1 : E. S. Özdamar/ Müller/ Kafka

L6GNLIAL TD 2 : Introduction à la littérature baroque. Étude de textes

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (50%) + CT (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE3

-

L5/L6GNLIAL : Histoire et civilisation

Cours 1 - TD « Les Temps modernes »

L5GNLIAL TD 1 : De la Réforme à la Guerre de Trente ans

L6GNLIAL TD 1 : Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

Cours 2 - TD « Allemagne contemporaine »

L5GNLIAL TD 2 : La société en RDA entre utopie et réalité (1949-1990)

L6GNLIAL TD 2 : Division et Nation allemande dans la guerre froide (1945-1990)

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L5/L6GNHIAL : Histoire des idées allemandes

L5GNHIAL - TD : *Hegel et Marx : démocratie et capitalisme, l'entrée dans la modernité*
L6GNHIAL - TD : *Philosophie et sociologie de la modernité : Georg Simmel*

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE5

L5/L6 : Culture

L5ALE2PC : TD Opéra

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral avec au moins deux travaux à rendre.
Il n'y a pas de rattrapage.

L5ALE3TC : TD Théories de la culture

Mode d'évaluation : contrôle terminal. Voir ci-après les modalités de CT.

Note finale TD Opéra (33 %) + CT TD Théories de la culture (33 %) + CT CM Opéra (33 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L6ALE2PC : TD Projet culturel

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Note finale TD Projet culturel (50 %) + CT CM *graphic novel* (50 %) +. Voir ci-après pour les modalités de CT.

Attention : actualisations en cours/ reportez-vous toujours à la brochure de monolice

2. Contrôle Terminal

Licence 1^{ère} année – contrôle terminal (**parcours allemand-anglais**)

COMPARER AVEC LES MCC de la MONOLICENCE POUR ACTUALISATION EVENTUELLE !

ECTS / coef 15	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 1	Mai Semestre 2	Session de rattrapage – semestre 1 et semestre 2 : <u>modalités identiques</u>
7 ECTS coef. 7	<p>Bloc 1 : Langue et Linguistique allemande</p> <p>- L1/L2GNL GAL Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)</p> <p>- L1/L2GNTRAL - Traduction : initiation - Compétence orale</p>	<p>- 1 écrit 2h</p> <p>avec <u>1h</u> <u>linguistique</u> (phonétique et / ou grammaire, CM et / ou TD)</p> <p>et <u>1h traduction</u> (version) (coef. 1,5)</p> <p>(<u>et compr / expr.</u> <u>ou Atelier de</u> <u>lecture à voix</u> <u>haute</u>, en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))</p>	<p>- 1 écrit 2h</p> <p>avec <u>1h</u> <u>linguistique</u> (synt. contras. et / ou prosodie et / ou grammaire)</p> <p>et <u>1h traduction</u> (thème et / ou version) (coef. 1,5)</p> <p>(<u>et compr / expr.</u> <u>ou Atelier de</u> <u>lecture à voix</u> <u>haute</u>, en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))</p>	<p>- 1 oral 15 min (préparation : 30 min)</p> <p>- 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 1,5)</p>
	<p>2 blocs au choix entre « Littérature » (bloc2), « Histoire et civilisation » (bloc3) et « Culture » (bloc5). L'étudiant devra avoir étudié chacun des blocs sur l'année. Le cours de méthodologie est obligatoire.</p>			

3 ECTS coef. 3	Bloc 2 : Littératures de langue allemande. Une initiation (L1/L2GNLIAL)	1 écrit 1h30 (questionnaire ou explication en allemand d'un texte – tirage au sort)	1 oral 20 min (préparation : 20 min) (questionnaire ou explication en allemand – tirage au sort)	1 oral 20 min (préparation : 20 min) (questionnaire ou explication en allemand – tirage au sort)
3 ECTS coef. 3	Bloc 3 : Histoire et civilisation (L1/L2GNLIAL)	1 écrit 1h30 (tirage au sort : Repères ou Texte/documents)	1 oral 15 min (préparation : 30 min)	1 oral 15 min (préparation : 30 min)

ECTS / coef	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 1	Mai Semestre 2	Session de rattrapage – semestre 1 et semestre 2 : <u>modalités</u> <u>identiques</u>
2 ECTS coef. 2	Bloc 4 : Méthodologie (L1/L2GNAOAL)	pas de CT (contrôle continu intégral)	pas de CT (contrôle continu intégral)	pas de rattrapage (contrôle continu intégral)
3 ECTS coef. 3	Bloc 5 : Culture (L1/L2ALE1HA)	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 oral 15 min (préparation : 30 min)

Licence 2^{ème} année – contrôle terminal
COMPARER AVEC LES MCC de la MONOLICENCE POUR ACTUALISATION
EVENTUELLE !

En 2^{ème} année, les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent l'EC1 (langue et linguistique) + 2 blocs disciplinaires (au choix parmi les quatre blocs : littérature, civilisation, histoire des idées et culture).

ECTS / coef 15	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 3	Mai Semestre 4	Session de rattrapage – semestre 3 et semestre 4 : <u>modalités</u> <u>identiques</u> (sauf indications contraires)
7 ECTS coef. 7	Bloc 1 : Langue et Linguistique allemande - L3/L4GNL GAL Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L3/L4GNTRAL - Traduction : perfectionnement - Compétence orale	- 1 écrit 2h avec <u>1h linguistique</u> (CM et / ou TD) et <u>1h traduction</u> (thème et / ou version) (coef. 1,5) (et <u>compr / expr. ou Atelier Théâtre</u> , en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))	- 1 écrit 2h avec <u>1h linguistique</u> (CM et / ou TD) et <u>1h traduction</u> (thème et / ou version) (coef. 1,5) (et <u>compr / expr. ou Atelier Théâtre</u> , en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))	- 1 oral 20 min (préparation : 40 min) - 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 1,5)
4 ECTS coef. 4	Bloc 2 : Littératures de langue allemande. Genres et périodes (L3/L4GNLIAL)	2 oraux de 15 min chacun (préparation : 30 min pour chaque oral)	1 écrit 2h30 (tirage au sort)	2 oraux de 20 min chacun (préparation : 40 min pour chaque oral)
4 ECTS coef. 4	Bloc 3 : Histoire et civilisation (L3/L4GNLIAL)	1 écrit 1h30	1 oral 20 min (préparation : 30 min)	1 oral 20 min (préparation : 30 min)
4 ECTS coef. 4	Bloc 4 : Histoire des idées allemandes (L3/L4GNLIAL)	1 écrit 3h en français	1 oral 20 min (préparation : 40 min)	1 oral 20 min (préparation : 40 min)

4 ECTS coef. 4	Bloc 5 : Culture (L3/L4ALE1HA)	1 écrit 2h	1 écrit 1h30	1 oral de 15 min (préparation : 30 min)
-------------------	---	------------	--------------	--

Licence 3^{ème} année – contrôle terminal

COMPARER AVEC LES MCC de la MONOLICENCE POUR ACTUALISATION EVENTUELLE !

En 3^{ème} année, les étudiantes et les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent l'EC1 (langue et linguistique, en choisissant soit la linguistique moderne soit la linguistique historique) + 2 blocs disciplinaires (au choix parmi les quatre blocs : **littérature, civilisation, histoire des idées et culture, soit un bloc complet et un demi-bloc**).

- **Profil « littérature »** (recommandé pour la bi-licence « Allemand/Lettres Modernes ») : GNLIAL en entier (« option dominante ») et (au choix) GNICAL « Les Temps modernes » (CM+TD) ou « L'Allemagne contemporaine » (CM+TD) ou GNHIAL Histoire des idées (CM+TD) ou « Culture »

- **Profil « civilisation »** (recommandé pour la bi-licence « Allemand/Histoire ») : GNICAL en entier (« option dominante ») et (au choix) une combinaison CM/séminaire de GNLIAL ou Histoire des idées GNHIAL (CM+TD) ou « Culture »

- **Profil « histoire des idées »** (obligatoire pour la bi-licence « Allemand/Philosophie ») : GNHIAL (« option dominante ») et une combinaison de 2 blocs au choix parmi les combinaisons suivantes : CM/séminaire de GNLIAL, (au choix) GNICAL « Les Temps modernes » (CM+TD), « L'Allemagne contemporaine » (CM+TD), « Culture ».

- **Profil « culture »** : (voici plusieurs combinaisons possibles AU CHOIX)
« culture », et au choix 2 des trois EC: Histoire des idées, CM/ séminaire en civilisation OU CM/ TD en littérature « culture » et littérature (en entier)
« culture » et civilisation (en entier)

ECTS / coef 15	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 5	Mai Semestre 6	Session de rattrapage – semestre 5 et semestre 6 : <u>modalité</u> <u>s</u> <u>identique</u> <u>s</u>
7 ECTS coef. 7	<p>Bloc 1 : Langue et Linguistique allemande</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5/L6GNL GAL - Linguistique moderne - Histoire de la langue - Compétences grammaticales <ul style="list-style-type: none"> - L5/L6GNTRAL - Maîtrise de la traduction - Compétence orale 	<p>1 écrit 2h : linguistique moderne ou grammaire historique et / ou introduction à la lecture des textes médiévaux (coef. 1,5)</p> <p>(et <u>compétences gramm.</u>, coef. 0,5 - examen final organisé en cours)</p> <p>1 écrit 2h Traduction (thème et / ou version)</p> <p>(et <u>compr / expr.</u> <u>ou Atelier</u>)</p>	<p>1 écrit 2h : linguistique moderne ou grammaire historique et / ou introduction à la lecture des textes médiévaux</p> <p>1 écrit 2h Traduction (thème et / ou version)</p> <p>(et <u>compr / expr.</u> <u>ou Atelier</u> <u>Théâtre</u>, en CCI,</p>	<p>- 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 2)</p> <p>- 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 1,5)</p>

		<u>Théâtre</u> , en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))	examen final organisé en cours (coef. 0,5))	
5 ECTS coef. 5 si option dominante sinon 3 ECTS coef.3	Bloc 2 : Littératures de langue allemande. Méthodes et approches (L5/L6GNLIAL)	1 oral 20 min (préparation 40 min)	1 écrit 4h (tirage au sort)	1 oral 20 min (préparation : 40 min)
5 ECTS coef. 5 si option dominante sinon 3 ECTS coef.3	Bloc 3 : Histoire et civilisation (L5/L6GNLIAL)	Cours 1 : 1 oral 20 min (préparation : 40 min) Cours 2 : 1 oral 20 min (préparation : 40 min)	1 écrit 4h (tirage au sort)	1 oral 20 min (préparation : 40 min) tirage au sort
5 ECTS coef. 5 si option dominante sinon 3 ECTS coef.3	Bloc 4 : Histoire des idées allemandes (L5/L6GNHIAL)	1 écrit 4h	1 oral 20 min (préparation : 40 min)	1 oral 20 min (préparation : 40 min)
5 ECTS coef. 5 si option dominante sinon 3 ECTS coef.3	Bloc 5 : Culture (L5/L6ALE1HA)	CM : 1 écrit 1h30 TD Théories de la culture : 1 écrit 1h30	1 écrit 1h30 Les étudiantes et étudiants de bi-licence sont dispensés du stage long	1 oral 15 min (préparation : 30 min)

Présentation des enseignements d'anglais 2024-2025

Vous trouverez ci-dessous les maquettes des enseignements d'anglais pour la L1, L2 et L3 anglais-allemand (ne figurent pas les cours dont sont dispensés les doubles licences anglais-allemand).

Les cours sont dispensés sur le site Clignancourt pour les L1 et L2 et sur les sites Clignancourt et Sorbonne pour les L3. La coordinatrice pour la double-licence anglais-allemand à l'UFR d'anglais est Carolin Görgen (carolin.gorgen@sorbonne-universite.fr).

Pour tout autre renseignement, merci de consulter la brochure de la monolice d'anglais disponible sur le site de l'UFR d'anglais (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/langues/etudes-anglophones/brochures-et-horaires-des-enseignements>)

Contacts secrétariat anglais

L1 Mme Sylvie Nahmani sylvie.nahmani@sorbonne-universite.fr

L2 Mme Véronique Sutra veronique.sutra@sorbonne-universite.fr

L3 M Geoffrey Lesage geoffrey.lesage@sorbonne-universite.fr

Maquette L1 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-NEERLANDAIS

Semestre 1	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L1AN1PHO)	2	
	Grammaire (L1ANM1GR)	2	
	Thème (L1ANM4TH)	2	
	Version (L1ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L1ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L1ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L1ANM2CA)	2	
Total semestre 1		15	
Semestre 2	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L2AN1PHO)	2	
	Grammaire (L2ANM1GR)	2	
	Thème (L2ANM4TH)	2	
	Version (L2ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L2ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L2ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L2ANM2CA)	2	
Total semestre 2		15	

Maquette L2 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-NEERLANDAIS

Semestre 3	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L3AN1PHO)	2	
	Grammaire (L3ANM1GR)	2	
	Thème (L3ANM4TH)	2	
	Version (L3ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L3ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L3ANM2CA)	2	
Total semestre 3		15	
Semestre 4	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L4AN1PHO)	2	
	Grammaire (L4ANM1GR)	2	
	Thème (L4ANM4TH)	2	
	Version (L4ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L4ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L4ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L4ANM2CA)	2	
Total semestre 4		15	

Maquette L3 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-NEERLANDAIS

Semestre 5	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L5ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L5AN1HIL) ou Phonologie (L5AN1PHO)	2	
	Thème (L5ANM4TH)	2	
	Version (L5ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L5ANM3LA)	4	
	Civilisation américaine (L5ANM2CA)	3	
Total semestre 5		15	
Semestre 6	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L6ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L6AN1HIL) ou Phonologie (L6AN1PHO)	2	
	Thème (L6ANM4TH)	2	
	Version (L6ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L6ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L6ANM2CB)	4	
Total semestre 6		15	

Calendrier facultaire



CALENDRIER FACULTAIRE 2024 - 2025 (hors écoles internes : Celsa et INSPE)

adopté en conseil de la Faculté des Lettres le 14 juin 2024, en CFVU le 20 juin 2024 et en Conseil d'Administration de Sorbonne Université le / / 2024

1er semestre : du 16 septembre 2024 au 16 janvier 2025 inclus / **2nd semestre** : du 27 janvier au 1er juillet 2025 inclus
Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2025 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 15 décembre 2025 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

2024				2025											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1	1	1
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2	2	2
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3	3	3
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4	4	4
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5	5	5
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6	6	6
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7	7	7
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8	8	8
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9	9	9
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10	10	10
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11	11	11
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12	12	12
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13	13	13
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14	14	14
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15	15	15
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16	16	16
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17	17	17
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18	18	18
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19	19	19
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20	20	20
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21	21	21
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22	22	22
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23	23	23
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24	24	24
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25	25	25
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26	26	26
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27	27	27
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28	28	28
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29	29	29
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30	30	30
31 J	31 V	31 M	31 M	31 V	31 L	31 L	31 L	31 S	31 J	31 J	31 D	31 D	31	31	31

10 ouverture Inscriptions Pédagogiques en ligne (IPweb) semestre 1

20 ouverture Inscriptions Pédagogiques en ligne (IPweb) semestre 2

30 fin d'année universitaire 2023-2024 / stages L, M1 et M2 R

16 fin d'année universitaire 2023-2024 / stages M2 P après jurys

- Périodes de cours
- Périodes de cours et de révision tutorée
- Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

30 fin d'année universitaire 2024-2025 / stages L, M1 et M2 R

15 fin d'année universitaire 2024-2025 / stages M2 P après jurys